

Les contrats-programmes de Greoli enfin dévoilés

Après une mini tempête politique, la ministre de la Culture a finalement annoncé la liste des 236 institutions culturelles qui vont bénéficier d'un financement structurel de 5 ans à partir de 2018.

ARTHUR SENTE

Brièvement ralentie dans son élan par un avis de l'Inspection des Finances l'obligeant à annuler, en dernière minute, une annonce initialement prévue pour mercredi, la ministre chargée de la Culture à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Akla Greoli (cdH), a finalement présenté hier la liste des opérateurs culturels qui bénéficieront, à partir du 1^{er} janvier prochain, d'un contrat-programme, sésame pour un financement structurel jusqu'en 2022.

Petit rétroacte. Tombé lundi, l'avis en question laissait entendre que les décisions d'octroi de chaque contrat devaient être prises en concertation avec le gouvernement,

et non à la discrétion de la seule ministre Greoli. Derrière cet avis, pouvait-on lire dans le Soir, planerait l'ombre du partenaire socialiste.

Solide juridiquement

Ce qui est certain, c'est que la ministre est passée au travers. Selon elle, seules les décisions concer-

nant la liquidation des subsides dépassant 250.000 euros et les préfinancements du «fonds écu-reuil» requièrent une décision conjointe avec ses confrères. *«Je n'avais donc pas à leur demander. D'ailleurs, je n'ai pas eu à négocier avec eux»*, a-t-elle rappelé hier, assurant que sa position était solide juridiquement. *«Il n'y a pas de risque de recours sur ce point»*.

93 millions à répartir

Passée la mini tempête, reste le résultat d'un accouchement attendu de longue date: une liste de 236 institutions sélectionnées sur une base de 295 candidatures, offrant l'accès à une enveloppe revalorisée à 93

millions d'euros (+12%). Un tableau qui n'a pas été réalisé *«selon l'humeur du chef»* a assuré la ministre. Elle affirme que les critères qui avaient le plus compté étaient la part de financement qui allait, pour chaque institution, être attribuée aux projets et emplois artistiques. *«Le secteur sait que je peux aller devant lui sans rougir de ce que j'ai fait»*.

Parmi les acteurs sondés, l'accueil reste cependant prudent. *«Globalement, cet épisode m'a évoqué une pièce de Shakespeare: beaucoup de bruit pour pas grand-chose»*, souligne Philippe Sireuil, directeur du Théâtre des Martyrs. Il ne cache pas qu'il s'attendait à des bouleversements

plus importants. Comprenez: de plus larges augmentations de subsides. La forme a également fait l'objet de réserves. *«Je dois vous avouer que je suis surpris d'apprendre par voie de presse le montant du contrat accordé à mon institution»*, regrette Michel Kacenenbogen, directeur du théâtre Le Public.

Tout n'est cependant pas si noir au pays de la culture. *«Il faut reconnaître que Madame Greoli a été au bout de l'engagement pris tout au long de l'année 2017»*, admet Philippe Sireuil, qui relève aussi *«un effort particulier au niveau du théâtre pour enfants»*, avec seulement 27 acteurs retenus. On relèvera également dans la liste la présence, saluée à plusieurs reprises, de 42 institutions qui jusqu'alors, ne bénéficiaient pas d'une aide structurelle, à l'image de l'Atelier 210.

Le théâtre Les Tanneurs, dont le directeur artistique, David Strosberg, a récemment été accusé de harcèlement dans le cadre d'une enquête du Soir, fait bien partie de la liste des sélectionnés. Mais le cabinet Greoli précise que l'octroi de son subside structurel de 950.000€ restera gelé jusqu'à nouvel ordre. Parallèlement, le Conseil d'administration du théâtre a assuré dans la soirée qu'une Assemblée extraordinaire serait tenue endéans la quinzaine pour se pencher sur le sujet.